

On hommo qu'étéiuté lè consets dè sa fenna

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 47

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

peu de temps, l'*Album national* sera dans tous les salons, sur la table ou dans la bibliothèque de tous ceux qui s'intéressent aux choses de la patrie, ainsi qu'aux hommes à qui nous les avons confiées. — Prix de la livraison : 1 fr. pour la Suisse ; pour l'étranger, 1 fr. 25. On s'abonne chez tous les libraires.

On hommo qu'étiutè lè consets dè sa fenna.

On lulu qu'amavè trào quartettà, restavè pe grand teimps que n'arài du pè lo cabaret, et lài allavè pi trào soveint.

Cein mettài sa fenna dein ti sè z'états ; et la pourra pernetta avài bio lo bramà, lài fèrè la chetta, lài ein derè pi que peindrè, rein ne fasài. Lo coo n'étài pas on crouïo soudzet, bin lo contréro ; mà l'étài einfaratà après lo petit blianc, et on iadzo eingranà pè la peinta, lài tegnài bon.

On dzo que l'avài portant prào ovradzo, l'eintrè ao cabaret après dinà, et na pas sè dépatsi dè s'ein reveni po allà ài truffès, lài restè tant qu'à l'hàora dè governà, iò portant sè decidè à retornà à l'hotò.

Ein arveint que fe, tràovè sa fenna su lo pas dè porta que lài fà : L'est bin lo moment dè sè ramassà, vilhio soulon, et pi tè vouaiquie galé, que te ne pào pas pi tè teni drài. A ta pliace, y'aré vergogne, mè catséré et y'améré mi ètrè dézo terra que dè mè montrà dein cé état.

— T... t... t'as réson, Marienne, lài repond se n'hommo ; eh bin, b... b... baille mè vito la cllià dè la càva.

Petits conseils du samedi.

Les crêpes. — C'est encore un de ces plats pour lesquels il existe diverses recettes. Nous choisissons la plus simple.

On fait la pâte avec les proportions de deux jaunes d'œufs pour un quart de farine, en employant si on veut un blanc battu pour rendre plus léger. On met ensuite quelques grains de sel et un parfum quelconque : fleur d'oranger, eau-de-vie, rhum, kirsch, etc., etc. Mais le fin du fin m'a été indiqué par un gourmet des plus délicats ; c'est tout simplement quelques gouttes d'absinthe.

On délaye le tout avec du lait jusqu'à consistance de crème épaisse. Plus la pâte peut ensuite se reposer, meilleure elle est. Faites la veille pour le lendemain, c'est parfait.

Cuisson à la poêle, avec du beurre, en faisant sauter une fois la crêpe. Servir aussi chaud que possible, saupoudré de sucre.

OPÉRA. — Demain, **La Timbale d'argent**, opéra-bouffe en 3 actes ; musique de Léon Vasseur. — Au deuxième

acte, M^{lle} Mary Pirard chantera *Bras-Dessus, Bras-Dessous*, jolie chansonnette comique, que Judic a rendue populaire.

Mardi, 27 novembre, concert annuel du *Chœur d'hommes*, avec le concours de M^{lle} Brackenhammer et de l'Orchestre de la Ville.

Réponses et questions. — Le mot de la charade de samedi est *tabac*. Plus de 60 réponses justes. La prime est échue à M. Dégallier, à Nyon.

Les observations qui nous ont été adressées au sujet de notre problème du 10 novembre sont fondées. Ce problème, publié sans vérification, — vu la source d'où il nous parvenait, — est en effet mal posé et impossible à résoudre. Mille excuses à ceux qui en ont cherché inutilement la solution.

Logogriphe.

Je passe sur dix pieds une bien triste vie ;
Coupez-m'en trois, lecteur, je vous en prie,
Je n'aurai plus le mal que je porte en tous lieux,
Et par ce moyen-là, vous me rendrez heureux.

Prime : Quelque chose d'utile.

Nota. Toutes les primes en retard sont expédiées aujourd'hui.

Boutades.

Pincé, Charles ! — Charles rentre de l'auberge à une heure très indue. Pour n'être pas entendu de sa femme, il ôte ses bottes et entre furtivement dans la chambre conjugale, en marchant sur la pointe des pieds. Mais, ô malheur, l'épouse s'éveille. Notre homme, coutumier du fait, s'approche vite du berceau de son nouveau-né et se met à bercer en fredonnant un air de nourrice. — Mais, Charles, que fais-tu donc là ? — Chut ! voilà deux heures que je berce Bébé, et il vient à peine de s'endormir. — Mais qu'est-ce que tu me dis là, je t'en prie ?... Bébé qui est ici dans mon lit !

Devant le juge. — Pourquoi vous enivrez-vous de la sorte ? — Hélas ! monsieur le président, c'est pour noyer mon chagrin. — Et vous réussissez ? — Pas trop... il paraît qu'il sait nager.

Monsieur D... surprend son cocher au moment où il plonge la main dans son caisson de demi-havane. — François, je suis très étonné... — Moi aussi, monsieur, je croyais que vous étiez allé à la campagne.

On propose un jour à Henri R... l'énigme suivante : « Quel est celui qui est le fils de votre père et n'est pourtant pas votre frère ? » Le pauvre R... se creusa et recréusa la tête sans pouvoir trouver une solution : « Eh bien ! c'est vous-même, » lui ré-

pond-on. « Allons donc ! je ne le crois pas. » On eut toutes les peines du monde à lui expliquer la chose, et enfin il finit par croire, mais sans comprendre.

Quelques jours après, se trouvant en société, il proposa la même énigme à une dame : « Dites-voir, madame, qui est le fils de votre père, et pas votre frère ? » La dame réfléchit quelques secondes et répondit : « Ma foi, si j'étais un homme, ce serait moi-même. » — « Pas du tout, répliqua Henri, c'est moi. »

Oubli des injures :

Bébé tripote dans un plat de marmelade d'abricots. Survient sa mère, qui lui administre une correction. Par malheur, la main dévie un peu et trempe dans la confiture.

Bébé, malgré la correction, n'affecte aucune rancune, saisit le bras de sa mère et lèche la main qui vient de le frapper.

Au bal :

Monsieur. — Oserais-je vous prier de m'accorder un tour dans la valse qui va commencer ?

La demoiselle. — Excusez-moi, je ne danse pas volontiers les valse, et je désire me reposer pendant celle-ci.

Le monsieur. — Alors, permettez-moi de m'asseoir auprès de vous et de m'entretenir un instant avec vous.

La demoiselle. — Oh ! dans ce cas, j'aime encore mieux danser !

— Caroline, qu'est-ce que cela signifie ? je trouve des cheveux dans mon potage. — Oh ! madame peut être tranquille, ce sont des miens.

Un jeune médecin, très timide, faisait ses débuts comme vérificateur des décès. Il arrive dans la maison qui lui a été désignée et, tout troublé, il demande à la personne qui est venue lui ouvrir la porte :

— Mille pardons, madame, ... pourrais-je voir le défunt... sans le déranger ?

L. MONNET.

Le Conteur sera adressé gratuitement, jusqu'à la fin de l'année, aux nouveaux abonnés pour 1889.

Nos abonnés de l'étranger qui ont l'intention de renouveler leur abonnement pour l'année 1889, sont priés de nous en faire parvenir la valeur, soit fr. 7.20.